

Anne RONDIA

Ville de Liège
Gestion de l'Espace public
Architecte et paysagiste

LES COTEAUX DE LA CITADELLE A LIEGE

1986 – 2010 DE L'ENCLOS AU RESEAU.

Le site désigné sous l'appellation "Les Coteaux de la Citadelle" s'étend sur environ 86 hectares, et couvre depuis le fond de la vallée, le versant sud de l'une des collines les plus escarpées qui bordent la plaine alluviale de la Meuse.

A proximité immédiate du centre historique, ce vaste ensemble continu de terrasses, vergers, bois, sentiers, potagers et jardins d'agrément, à flanc de coteau, est un refuge pour la flore et la faune sauvages et un lieu privilégié pour les visiteurs en quête d'espaces verts, de calme, de témoignages architecturaux du passé .

Les lieux recèlent en effet de multiples témoins du paysage primitif de la ville, de sa physionomie médiévale et des dix-sept et dix-huitièmes siècles. Mais, loin d'être un "monument historique" déserté, les Coteaux sont vivants. Huit mille personnes y habitent et ils sont fréquentés quotidiennement par quelque onze mille usagers : écoliers, étudiants, fonctionnaires, personnes hébergées ou employées dans les services hospitaliers, visiteurs, promeneurs.

On y circule depuis toujours par des rues escarpées, des venelles, des sentiers, des ruelles pavées formant un véritable labyrinthe à flanc de colline, un réseau qui comptait au départ plus de neuf kilomètres de voies essentiellement piétonnes.

1

Depuis quelques années, une réelle motivation, tant de la part des particuliers que des pouvoirs publics, s'est manifestée pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'ensemble. Outre la rénovation de nombreuses habitations privées, d'importants projets de réhabilitation et de réaffectation ont été finalisés

La Ville de Liège s'est particulièrement attachée à consolider la destination publique de ces sites exceptionnels , en reconstituant des cheminements anciens et en viabilisant à partir du réseau existant, un ensemble de promenades. Organisées en boucles, elles stimulent la découverte touristique des patrimoines historique et naturel et sont offertes pour la détente aux habitants du centre urbain. Ce réseau d'espaces publics d'un nouveau type a amorcé une autre gestion du paysage.



Vue d'ensemble vers les coteaux
© A.Rondia.

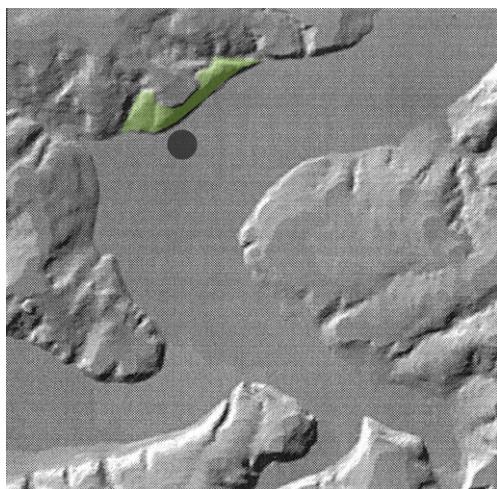


Liège oder Lüttich, F.B. Werner & J.F. Probst, 1750. Gravure sur cuivre.

© Trésor de la cathédrale de Liège

UN SITE EMBLEMATIQUE DU PAYSAGE LIEGEOIS

Du noyau primitif, à l'agglomération urbaine, les caractères accusés du site initial sont restés à Liège bien perceptibles : les entrelacs des bras du fleuve, des îles et des rivières, d'une part, les masses complexes des versants des vallées, d'autre part, ont fortement marqué la ville dans ses limites et dans sa structure et restent des composantes essentielles du paysage.



2

Les Coteaux de la Citadelle et le noyau primitif
du centre historique localisés sur la modélisation du relief du site urbain
© Modèle numérique ULG Surfaces 1991. Cartographie A.Rondia

La topographie du site urbain permet de distinguer trois situations significatives :

- Le fond de vallée où la ville s'est initialement établie et où elle s'est essentiellement développée jusqu'à la veille du vingtième siècle,
 - Les versants qui, selon leur escarpement, furent progressivement urbanisés au cours du vingtième siècle mais qui sont restés en majorité verts,
 - Les plateaux dont les avancées au confluent des vallées forment des promontoires identifiés comme des « collines » : Cointe, Citadelle, Chartreuse ou Sart-Tilman.
- Elle fait aussi apparaître les sinuosités du fleuve, de la vallée principale et de ses articulations avec ses affluents, l'Ourthe et la Légia.

Les courbures des versants des vallées dessinent un arrière-plan aux perspectives, incluent le fleuve dans le paysage urbain et en tracent les limites.

Entre fonds de vallées et plateaux, les versants vont ainsi jouer un rôle majeur particulièrement dans la définition du paysage :

- Depuis les versants, la ville est perçue selon une multitude des points de vues dominants d'où l'on embrasse tout ou partie du territoire. On peut ainsi l'identifier et la situer, en quelque sorte la posséder ; et c'est la ville toute entière qui devient « paysage » selon la définition la plus commune : « une partie de la surface de la terre que l'on peut embrasser d'un coup d'œil ».

La capacité d'identification et le sentiment d'appartenance qui peut s'établir par ces expériences n'est plus à démontrer.

L'aménagement des points de vue en tant que lieux publics aux endroits les plus significatifs, les panoramas, concrétisent et symbolisent la dimension collective de cette relation.

Mais cette relation au paysage est aussi quotidienne tant pour les habitants installés sur les versants des vallées, que pour les usagers des différents itinéraires d'accès au centre ville, sur les nombreux chemins qui « descendent en ville ».

- Inversement, depuis le fond de la vallée quelle que soit la direction où porte le regard, les versants verdurés forment la toile de fond omniprésente des espaces publics du centre urbain.

- Le relief prononcé des versants en bordure immédiate des zones les plus densément urbanisées a donné lieu à des figures d'appropriation très caractérisées que ce soit le contraste des pentes infranchissables restées telles quelles, couvertes de bois, la forte structure construite des soutènements des terrasses, la diversité des formes des chemins qui les rendent accessibles.

Ces formes sont présentes sur tous les versants qui bordent les vallées depuis les confins de la ville, de Chênée au Thier-à-Liège, mais c'est sur les Coteaux de la Citadelle que ces caractères sont les plus accentués.

C'est là que la déclivité est la plus accusée ; c'est là que la plaine alluviale est la plus étroite et que les deux composantes majeures du paysage, fleuve et colline, se trouvent les plus proches, les versants des vallées, les routes et le fleuve épousant les mêmes lignes de force.

C'est là que la proximité entre les pentes de la colline et le centre historique est la plus grande, et que les points de vue sont les plus spectaculaires et les plus variés.

C'est là que les usages les plus anciens ont laissé leurs traces sous forme de structures sans cesse réappropriées : réseau des chemins (trame viaire), murs d'enceinte, de soutènement, terrasses, limites de propriétés (trame parcellaire), et modèles architecturaux se sont, pour la plupart, à la fois conformés au site et l'ont modelé, se sont emboîtés ou superposés au fil du temps, et constituent un ensemble patrimonial multiple et cohérent.

Ces caractères en font un site emblématique du paysage liégeois, en quelque sorte un archétype répondant à une définition plus précise du paysage contemporain que donne J.B. Jackson : « composition d'espaces, faits ou modifiés par l'homme pour servir d'infrastructure ou d'arrière-plan à notre existence collective, arrière-plan désignant ce qui sous-tend non seulement notre identité et notre présence, mais également notre histoire » (1)

Ils motivent l'intérêt collectif qui s'est progressivement manifesté à son égard depuis près de vingt ans et qui a initié le processus de réappropriation en cours.

Ces caractères sont les bases communes sur lesquelles se construisent les projets de requalification qui le concrétisent.



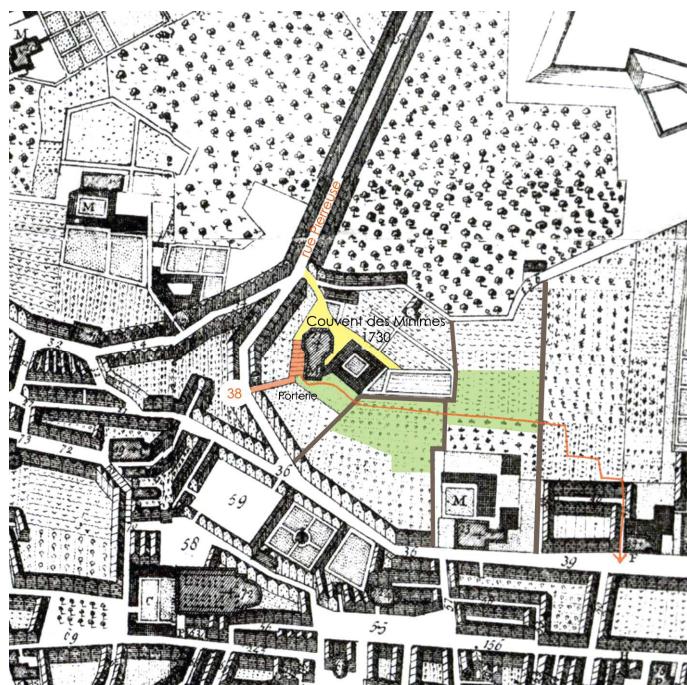
à Favechamps, sur le chemin de ronde de l'ancien rempart des Anglais.

© A.Rondia.



à Favechamps, les potagers de la ferme de la Vache, un projet social de réinsertion par le maraîchage.

© A.Rondia.



4

Le « sentier des Coteaux » traverse les jardins en terrasses de trois anciennes propriétés : le couvent des Minimes, la commanderie des chevaliers teutoniques, le couvent des Frères Mineurs, pour aboutir à l'impasse des Ursulines.

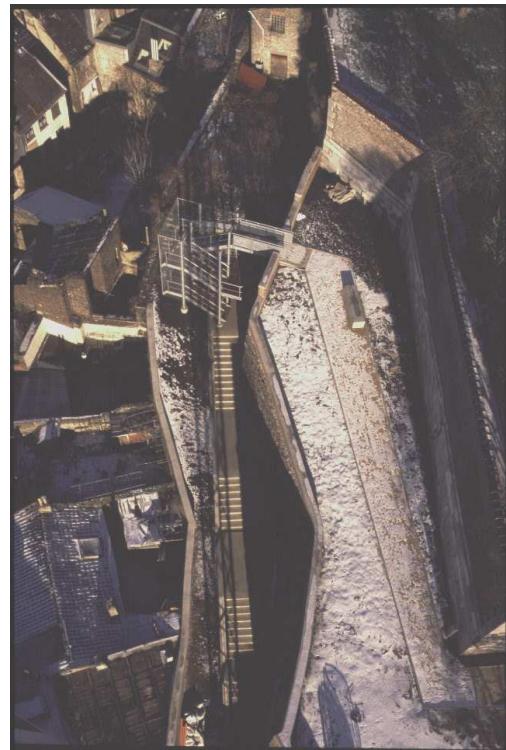
Le tracé de l'accès historique au couvent des Minimes, à partir de la rue Pierreuse, et sa Porterie ont été restaurés.

© Plan de Lambert Thonus, 1730 in Gobert Th., *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, tome I, 3^e éd., Bruxelles 1976.

Schéma des jardins et du parcours : A.Rondia.



La porterie du couvent des Minimes (XVII^e siècle) des Terrasses.
sur le chemin d'accès recréé vers les jardins ©
M.Verpoorten.

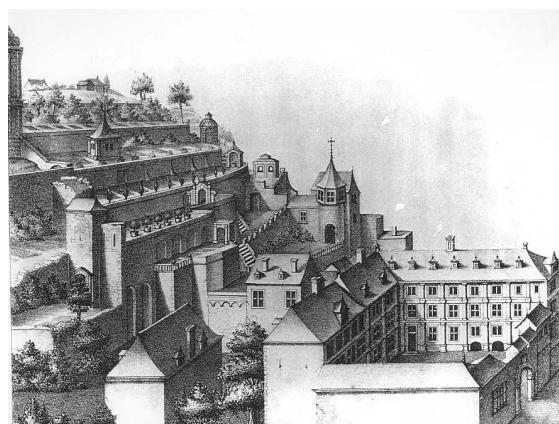


Dans les traces de l'ancienne rampe d'accès au couvent, construction des cent-vingt marches qui mènent aux jardins.
© A.Rondia

5



Un langage contemporain pour l'aménagement des nouveaux parcours met en évidence les vestiges de l'ancien couvent des Minimes.
© J.Ph.Pozzoz



Lithographie de 1817 par Cremetti la Commanderie Saint-André de l'ordre teutonique au XVIII^e siècle et les jardins en terrasses dont la structure de base a fait l'objet de mesures de stabilisation et de conservation.
© Cabinet des Estampes de la Ville de Liège



Au pied des terrasses, les toits de la vieille ville.

© A.Rondia

UNE LIMITE, UN ILOT DE RESISTANCE

Sur les gravures du dix-huitième siècle ou les images satellites actuelles, la dominante verte des Coteaux apparaît comme une permanence.

Cultivés depuis l'époque romaine, les Coteaux de la Citadelle ont été, dès le treizième siècle, inclus dans la seconde enceinte urbaine et incorporés dans les systèmes défensifs développés jusqu'au dix-neuvième siècle sur la crête du versant.

Les fortes pentes ont limité l'emprise des constructions aux pieds des versants ou aux abords des voies séculaires qui menaient aux fortifications et aux portes de la cité.

Les nombreuses collectivités religieuses qui s'y sont installées jusqu'au dix-huitième siècle disposaient de vastes propriétés emmuraillées qui s'étendaient sur les versants abritant espaces de cultures ou jardins d'agrément.

La structure de ces grandes propriétés s'est conservée jusqu'à nos jours ; une partie d'entre elles, sécularisées à la suite de la révolution française sont devenues propriété des pouvoirs publics.

La construction à la fin du dix-neuvième siècle d'une ligne de chemin de fer de ceinture au pied du versant, bien qu'en partie sous tunnel, a contribué à accentuer la barrière du relief et à limiter l'emprise de l'urbanisation.

La « Montagne de Bueren », rue escalière de près de 374 marches est la figure unique et très marquante d'une urbanisation volontariste des Coteaux. Véritable « percée » réalisée en 1881, elle s'inscrit dans le droit fil de la pente qu'elle révèle et matérialise, tant visuellement que par les sensations fortes que son usage suscite et le terme « Montagne » en dit long sur la naturalisation de cet ouvrage d'art.

Les Coteaux échappèrent de justesse aux grands travaux d'infrastructures qui ont bouleversé le centre urbain au cours des années soixante et suivantes. Bien plus, ils deviennent lieu de résistance : des habitants s'insurgent contre les projets de rénovation trop radicaux et développent un intérêt croissant pour les qualités de ce site où le patrimoine historique et naturel s'imbriquent étroitement.

C'est là que de nouveaux habitants motivés et volontaires décident d'à nouveau « habiter la ville ». Ainsi prend naissance un long processus de rénovation et de réappropriation du tissu dense des habitations qui bordent le site et les anciennes routes, chemins cours ou impasses.

Les qualités patrimoniales sont, progressivement, officiellement reconnues : près de septante bâtiments y sont actuellement classés comme monuments par la région wallonne et cinq périmètres comme sites.

DE L'ENCLOS AU RESEAU

Les actions de sauvegarde et de valorisation entreprises dès les années quatre-vingt par les habitants, les associations, les amoureux du site, ont visé notamment à faire découvrir au public les « coins secrets » que contiennent les grands murs des terrasses et des propriétés privées et publiques .

Les accès aux propriétés des pouvoirs publics, Ville et C.P.A.S. sont réaménagés, avec des moyens élémentaires. C'est surtout avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne volonté que se réalise en partenariat avec l'Echevinat de l'Environnement de la Ville de Liège, l'ouverture au public du « sentier des Coteaux », le chantier de sauvegarde de la Tour des Vieux Joncs et un premier accès aux vergers du site de Favechamps.

Des visites des jardins privés sont organisées; les habitants accueillent les visiteurs sur leur lieu de vie, dans une ambiance festive.(2)

A partir de 1990, particuliers et pouvoirs publics, stimulés par un intérêt grandissant pour le patrimoine architectural du centre historique, réalisent d'importants projets de réhabilitation et de réaffectation, en phase avec un puissant mouvement de requalification des espaces publics majeurs du centre ancien, généré à partir de la Place Saint-Lambert, jusqu'au Parc Saint-Léonard.

Tous les projets à composante publique sont localisés dans un plan d'ensemble et succinctement décrits dans les pages qui suivent.

En 1992, à l'initiative de l'Echevinat de l'Environnement et du Cadre de Vie de la Ville de Liège, les quelque quarante partenaires, associations ou groupements inscrits de longue date dans la vie quotidienne du site constituent l'ASBL " Les Coteaux de la Citadelle ", pour coordonner leurs actions dans un objectif commun de développement du tourisme culturel et de la fonction d'espace vert et de détente.

La qualité de ce programme de valorisation du site conçu dans l'esprit d'un tourisme durable, a été reconnue par une nomination au grand prix européen « Tourisme et Environnement 1995 ».

A la suite de l'attribution de ce label européen, la Ville de Liège fait réaliser, avec l'aide de la Région wallonne, une étude des potentialités patrimoniales et naturelles du site des Coteaux (3).

Cette étude pluridisciplinaire portant sur les aspects environnementaux, urbanistiques et sociologiques fait apparaître dans une représentation spatialisée l'état de la question :

- la richesse et la diversité d'un patrimoine déjà évoqué précédemment,
- une dynamique exceptionnelle de rénovation et de réhabilitation du patrimoine architectural et des espaces publics, traduite dans une multitude de projets répartis sur le site ou dans ses abords immédiats,
- la situation foncière des propriétés assurant aux pouvoirs publics la maîtrise de la majeure partie des sites concernés,
- les qualités environnementales et le rôle joué par ce vaste ensemble vert dans le réseau écologique, mis en évidence en 1997 par le Plan Communal de développement de la Nature,
- les usages, les attentes des habitants et les projets des associations quant à leur cadre de vie et au devenir de leur quartier.

Des objectifs se dégagent ou se confirment :

- assurer juridiquement et physiquement la destination publique des sites qui appartiennent à la collectivité en en aménageant l'accessibilité,
- assumer la nécessité urgente de conservation des structures historiques essentielles sans viser à leur reconstitution,
- mettre en place des moyens de gestion différenciés appropriés à la diversité des milieux naturels existants ou à aménager,
- stimuler la découverte touristique de ce patrimoine, en synergie avec les pôles du centre historique, mais en l'intégrant et en respectant la vie des quartiers et de ses habitants.

UN PROJET FEDERATEUR

Un projet apparaît presque spontanément de ces constatations : ce sera un fil conducteur ; il se traduira en terme de parcours en boucles à travers le site qui, à partir des chemins existants, tisseront des liens entre les différents parties du site et avec les quartiers riverains de manière l'inscrire dans le réseau urbain des itinéraires piétons..

La Ville de Liège sollicite pour ce projet la subvention de la Région wallonne et du FEDER dans le cadre du programme Objectif 2 Meuse/Vesdre , pour un montant avoisinant les trois millions d'euros réalisé en deux phases successives

Accueilli favorablement par l'Union européenne sous le libellé "Valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle" ; la réalisation de ce projet est entamée depuis 1999 et s'est terminée en 2010 avec la réalisation d'un belvédère au point de vue de la Citadelle.

Conjointement à ce projet touristique, d'autres réalisations voient le jour sur le site dans le cadre de programmes de rénovation urbaine, d'aménagement d'espaces verts ou de revitalisation, tous subsidiés par la Région Wallonne.

Les aménagements des sites et des infrastructures ont visé à viabiliser en priorité la zone la plus proche du centre historique.

LA PHASE 1 terminée en 2001 a porté sur deux aspects :

1. Les travaux d'aménagement d'une série de sites et d'infrastructures, dont les principaux se sont situés :

à Favechamps, situé entre la rue Montagne Sainte-Walburge et la rue Pierreuse, les travaux ont permis l'aménagement de chemins piétonniers et la mise en valeur des éléments historiques et paysagers du site.

sur les Terrasses des Minimes, situées entre la rue Pierreuse et l'impasse des Ursulines, les travaux ont porté sur la restauration des murailles et l'aménagement de chemins piétonniers et des jardins en terrasses et tout particulièrement par la re-création de l'itinéraire d'accès d'origine au site du couvent des Minimes, tel qu'illustré dans le plan de Lambert Thonus de 1730.

2. La réalisation du système d'information qui guide les visiteurs sur terrain, sous la forme d'un parcours d'interprétation et de ses supports informatifs.

LA PHASE 2 se termine en 2008 par l'achèvement des aménagements suivants :

1. L'aménagement d'équipements touristiques, d'un accès public au site des Terrasses des Minimes et d'un logement, sur la propriété sise au 38, rue Pierreuse (2005) ;
2. La rénovation de l'impasse des Ursulines et de chemins de promenade sur le site des Terrasses des Minimes (Bois des Mineurs) (2005) ;
3. L'aménagement du point de vue et des abords des bastions et courtines de la Citadelle (2006). Ce tronçon des parcours touristiques est un espace de liaison, commun à tous les circuits. La stabilisation des vestiges des fortifications et leur mise en valeur, associées à l'aménagement du site du point de vue, en font un point d'attrait touristique aussi bien diurne que nocturne.

Pour la réalisation de ces infrastructures, la priorité a été donnée à la restauration et la réhabilitation des éléments historiques existants : chemins de ronde, tracé des anciens chemins, escaliers, impasses, ...

Un nettoyage des sites et des aménagements paysagers valorisent et renforcent les caractères des espaces verts, naturels ou composés, et président à la mise en place de systèmes de gestion appropriés pour l'ensemble de la zone considérée.



Le parc Saint-Léonard, une coulée verte de la Citadelle à la Meuse.

Perspective axonométrique du projet terminé en 2001.

© A.Baumans-A.Beguin.

9



Les Coteaux de Vivegnis : vestiges des anciennes exploitations minières, recolonisation végétale spontanée et pâturage extensif, sur lesquels s'appuiera l'aménagement du nouvel espace public. Réalisation en 2006.

© A.Rondia

Le projet de **réhabilitation du site des Coteaux de Vivegnis à l'emplacement d'un ancien charbonnage** assure le développement du projet vers le nord et réalise une charnière à l'articulation entre les deux projets d'envergure que sont la réhabilitation du site dit « Vivegnis » dans le cadre de la ZIP/Q.I. quartier Nord / Saint-Léonard, d'une part, et la valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle, d'autre part.

Les travaux, subsidiés par la Région wallonne pour l'acquisition et l'aménagement de sites à destination d'espaces verts, se réalisent en 2006.

Les aménagements maintiennent et favorisent les caractères de l'environnement semi-naturel existant, et valorisent les traces d'occupation humaine du site, en conservant et réappropriant les vestiges significatifs des anciennes occupations du site en particulier du charbonnage du Bâneux.

Ils ajoutent près de 1.300 mètres de chemins de promenades pédestres au réseau existant. Le projet de réalisation d'une passerelle de franchissement du chemin de fer établissant la liaison entre le pied des Coteaux et le quartier Nord est inscrit dans une phase ultérieure du programme de réhabilitation du site dit « Vivegnis » et devrait concrétiser les attentes que les habitants ont formulé dans le projet de quartier: « valoriser, aménager et améliorer l'accessibilité de l'espace vert des Coteaux de la citadelle depuis le quartier Nord Saint Léonard. »

L'aménagement du site de la ferme Fabry et la création d'un nouvel itinéraire de liaison vers les quartiers du Thier à Liège ouvre le réseau de promenades vers le Nord de la ville.

Situé entre la crête des coteaux de Vivegnis et un vallon secondaire, le Fond des Tawes, il prend la forme d'un plateau qui s'étend, d'une part, sur les vestiges d'une ancienne exploitation agricole, d'autre part sur une vaste étendue occupée autrefois par le terril de l'ancien charbonnage du Bâneux. Le terril a été arasé et le sol schisteux est maintenant couvert d'une friche herbeuse.

Le site constitue une plate-forme à la jonction de plusieurs paysages et offre des points de vue très caractérisés qui constituent un but de promenade.

Les prairies sont pâturées de manière extensive par un troupeau de chèvres et de moutons qui parcourent quotidiennement les prairies et vergers de l'ensemble des coteaux.

Outre la connexion du site sur le réseau de promenades, la réhabilitation de l'ancien verger et la mise en place d'une gestion appropriée visant à conserver et développer les caractéristiques paysagères du site constituent les mesures essentielles de l'aménagement.

10



© Hélène Erpicum

La réalisation d'un belvédère, inauguré en mai 2010, au point de vue de la Citadelle constitue l'étape finale du projet de valorisation touristique .

Situé au sommet des pentes les plus abruptes des versants de la vallée de la Meuse, le site du point de vue surplombe de 80 mètres le cœur historique de la ville et offre une vue panoramique exceptionnelle sur l'ensemble du centre urbain.

L'aménagement a été conçu de manière à accentuer la perception des caractères du site existant, le surplomb, le vide, l'orientation, et à s'inscrire naturellement dans le mouvement des parcours de promenades. Le belvédère se pose sur le talus, il se déploie, dans un mouvement de descente vers la ville, en un ensemble de plateaux, d'escaliers et de coursives, destinés à l'observation et à la lecture du paysage et qui réalisent une liaison piétonne entre les boulevards qui bordent la Citadelle et les sentiers forestiers du parc Saint-Léonard.

Au total, sur l'ensemble du site des Coteaux de la Citadelle, c'est un ensemble de plus de 13 kilomètres de circuits de promenades diversifiées dont 10 kilomètres exclusivement piétons, qui sera ainsi rendu accessible depuis les quartiers riverains.

Les objectifs généraux précités sont aussi réalisés dans la plupart des autres projets qui se sont réalisés simultanément

Les projets de réhabilitation des bâtiments historiques pour la création de logements participent au processus de désenclavement et d'amélioration de l'accessibilité des Coteaux : ils intègrent la restauration des anciens accès aux sites en leur conférant un statut public dans le cadre des périmètres de revitalisation approuvés par le Ministère de la Région wallonne.

Ainsi, la restauration de l'ancien couvent des Cellites permet-elle la réouverture de la rue des Capucins qui recréera un accès public à la cour intérieure du bâtiment « de la Licorne » autour de laquelle s'organise le projet, et une liaison à travers l'îlot au site de Favechamps.

La rénovation de trois immeubles de la rue du Palais s'articule autour de la réhabilitation d'un ancien accès aux jardins des Terrasses des Minimes et à la Tour des Vieux-Joncs, emblème de ce site historique.

La restauration du couvent des Ursulines s'accompagne de travaux de rénovation des espaces publics riverains et en particulier des équipements de l'escalier de la Montagne de Bueren. Un éclairage par fibres optiques souligne subtilement chaque marche, conférant à l'ensemble une valeur monumentale dans le paysage nocturne.

Une impulsion majeure et une lisibilité accrue ont été données à l'aménagement du site des Coteaux de la Citadelle par la réalisation du Parc Saint-Léonard

Réalisé sur base d'un projet sélectionné en 1994 dans le cadre d'un concours d'architecture, il englobe, dans un vaste programme d'aménagement, les espaces qui s'étendent sur près de huit hectares, depuis les quais de la Meuse jusqu'au plateau de la Citadelle.

Les documents historiques et les fouilles archéologiques réalisées préalablement aux travaux ont démontré clairement l'importance de ce site sur la structure de la ville : limite fortifiée depuis le treizième siècle, renforcée d'une darse et jalonnée de puissants ouvrages d'art, limite encore au dix-neuvième siècle entre la ville et ses faubourgs marquée par l'imposante prison Saint-Léonard construite sur l'emplacement du rempart et démolie en 1981 pour y réaliser une liaison autoroutière entre le plateau et le pont Maghin.

L'Etat ayant renoncé à ce projet, la Ville de Liège souhaitant qu'un parc y soit aménagé a acquis à cette fin l'esplanade Saint-Léonard et a initié le projet, soutenu par la Région wallonne ; les travaux sont achevés depuis 2001.

Le projet transforme le vide laissé par les anciennes limites en espaces publics de rassemblement, de promenade, de détente, répondant aux attentes actuelles multiples des citadins. L'espace public, largement ouvert et orienté vers la toile de fond végétale des Coteaux, lui donne une lisibilité unique et la théâtralise en quelque sorte.

Le parc se traduit par une coulée verte qui envahit l'espace depuis le versant de la colline jusqu'aux quais de Meuse : le bois des Carmélites se transforme en prairie et verger au pied des coteaux, pour faire place aux drèves d'arbres hautes tiges et plantations alignées qui bordent l'esplanade ou recouvrent le parking de la place des Déportés.

Avec la coulée verte, ce sont les Coteaux qui investissent la ville, traduisant la dynamique contemporaine des réseaux qui sous-tend le Plan Communal de Développement de la Nature.

ENFIN,

Si nous nous sommes attachés à établir les caractères du site et le rôle qu'il joue dans le paysage urbain, ainsi que le processus d'élaboration d'un projet d'ensemble que nous pourrions qualifier de collectif, c'est que ces données constituent le socle commun des projets réalisés sur le site.

Dans les projets plus spécifiquement liés au paysage, initiés par la Ville de Liège, la relation à établir avec ces caractères et l'inscription dans ces processus ne constituaient pas une modalité d'expression architecturale mais bien un objectif explicite des projets, objectif exprimé par le maître d'ouvrage dans sa programmation et dans le choix d'un projet ou d'un auteur de projet.

Il en résulte une attitude commune, qui ressort des interventions réalisées sur des échelles et dans des situations très différentes

Cette attitude se traduit par une grande sobriété d'expression relevant moins d'un minimalisme sophistiqué que du strict utilitaire, l'utilité étant ici de donner à voir plutôt que de faire voir, de lire dans la matière concrète du site la carte de son histoire, d'y tracer un chemin, de comprendre les mutations, d'établir les conditions d'espace et de silence qui permettent d'être avec soi-même et au monde, et aussi..., « de faire avec » les moyens disponibles, ici et maintenant, pour continuer le paysage.

Les projets ont commencé avec la marche, ils prennent vie et se poursuivent par elle.

« On trouve trace du corps qui marche dans les lieux qu'il a créés : chemins, jardins, trottoirs, témoignent de la mise en œuvre de l'imagination et du désir...

Comme agir et travailler, marcher exige un engagement corps et âme dans le monde, c'est une façon de connaître le monde à partir du corps, et le corps à partir du monde »(4)

Le propos de cet article s'est attaché à un moment du paysage : un temps de travaux de construction qui le marqueront quelque peu, en le considérant davantage comme une étape qu'un aboutissement.

Mais le temps est le premier acteur du paysage l'évolution des modalités d'usage et de gestion, traduites ou induites par les projets, ou non encore prises en charge, nécessite attention, moyens et compétences proportionnels aux investissements consentis.

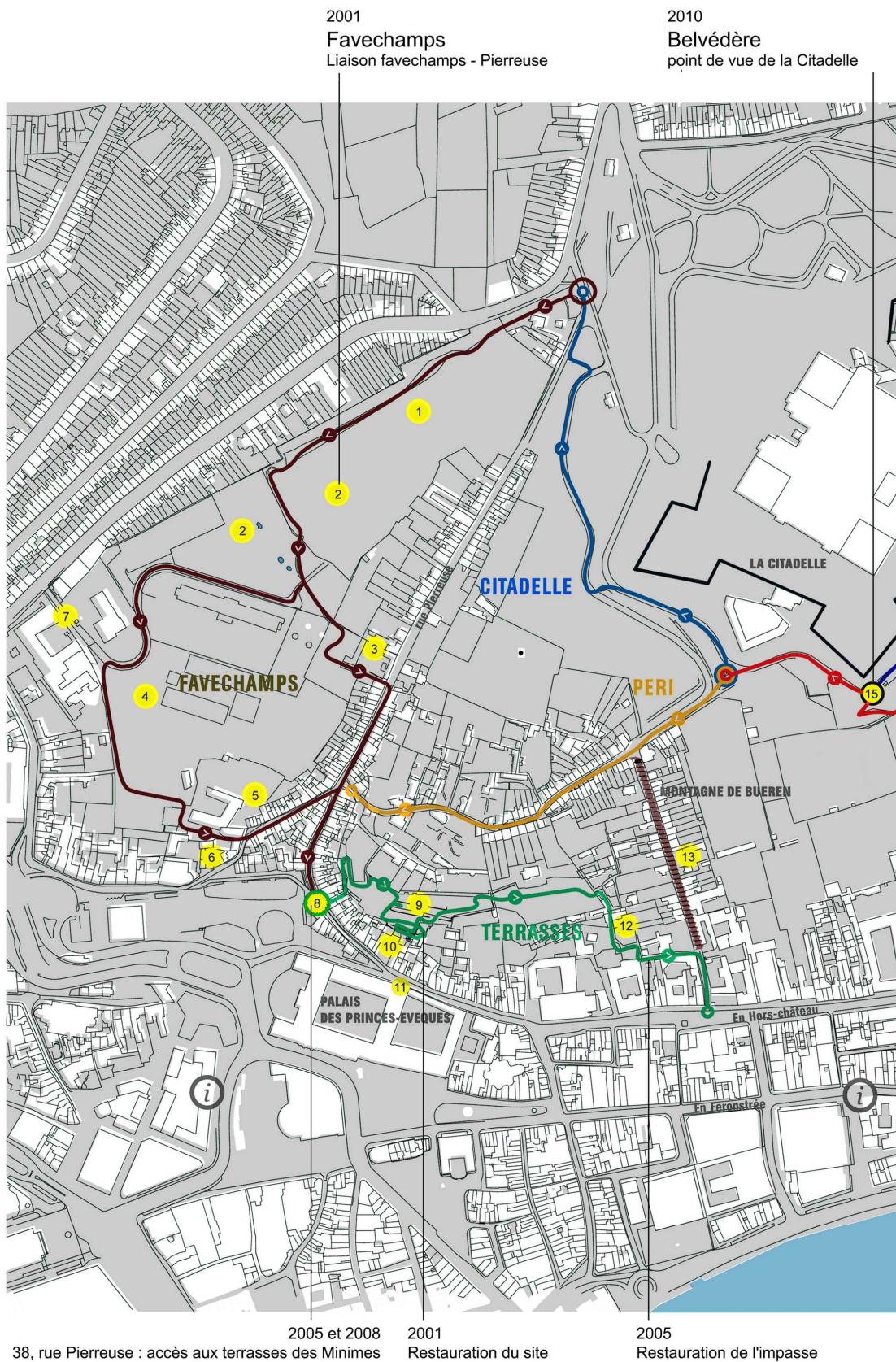
L'utilité qu'on reconnaît au paysage se mesurera, sur le terrain, à la justesse mais aussi à la mesure des moyens mis en œuvre pour sa gestion.

Notes

- (1) JACKSON, J.B., *A la découverte du paysage vernaculaire*, Editions Actes sud, Ecole nationale supérieure du paysage, 2003, 283 pages.
- (2) *La nocturne des coteaux* organisée annuellement, le premier samedi du mois d'octobre; permet avec la participation des habitants, des associations et des pouvoirs publics, de traduire par la mise en lumière qui s'étend maintenant à l'ensemble du site, la tradition d'accueil et d'ouverture des quartiers.
- (3) RONDIA A., MELIN E., ROOSEN M., *Etude des potentialités patrimoniales et naturelles du site des coteaux de la Citadelle à Liège*, Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du patrimoine, Division du patrimoine, 1997.
- (4) SOLNIT R., *L'art de marcher*, n°629 de la collection *Babel*, Actes Sud-Leméac, 2004.

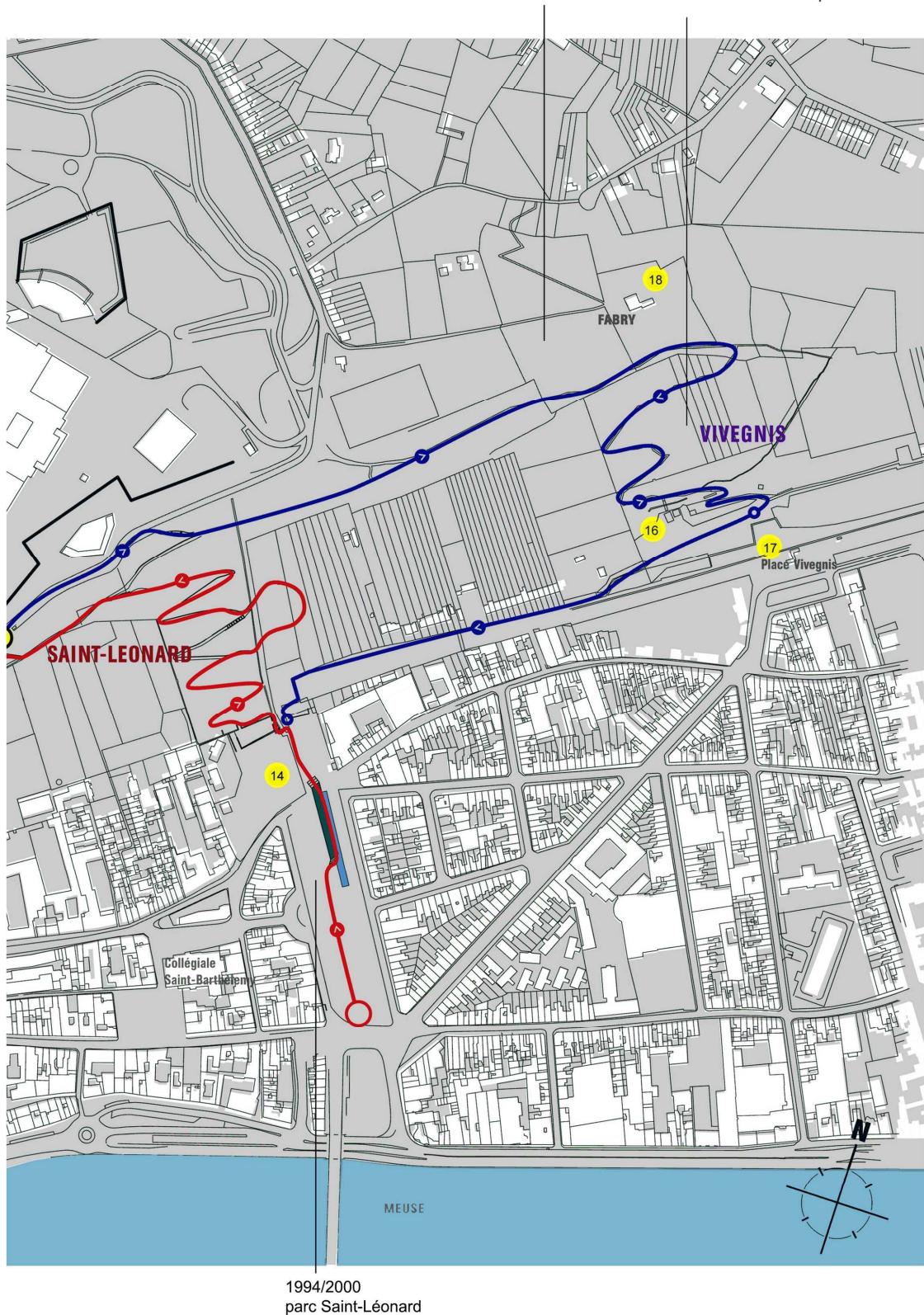
Références bibliographiques

- DESTINAY Ph., PLUMIER N., REMON R., RONDIA A., WIRTGEN Ch., *Les Coteaux de la Citadelle*, n°24 de la collection *les carnets du patrimoine*, Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du patrimoine, Division du patrimoine, 1998, 56 pages.



2008/2010
Site de la ferme Fabry

2007
Coteaux de Vivegnis
architecte B. Herbecq



© A.Rondia, Ville de Liège

Un projet fédérateur : 18 sites aménagés et un réseau d'itinéraires en boucles connectés aux quartiers

Depuis près de vingt ans, la Ville de Liège s'est particulièrement attachée à consolider la destination publique des sites exceptionnels des Coteaux, en reconstituant des cheminements anciens et en développant à partir du réseau existant, un ensemble de promenades en boucles.

En 2010, c'est un ensemble de sites aménagés connectés sur 13 kilomètres de circuits de promenades piétonnes qui ont été viabilisés et rendus accessibles depuis les quartiers du centre urbain, pour la détente ou la découverte touristique.

L'aménagement paysager du point de vue de la Citadelle constitue avec la réalisation d'un belvédère la dernière étape du projet de valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle.

1. FAVECHAMPS

- Aménagement de chemins piétonniers : liaison de la Montagne Sainte Walburge à Pierrefuse par l'ancien chemin de ronde du rempart des Anglais et la ferme de la Vache. Aménagement paysager des accès et des sentiers de promenade. Elaboration d'un plan de gestion pour le site.
- Ville de Liège – Feder - MRW Valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle (phase1)
- Ville de Liège Espaces publics Plantations
- 2000/2001

3. FERME DE LA VACHE

- Restauration des vestiges de l'ancien cloître classé comme monument. Développement d'un projet social de réinsertion par le maraîchage. Organisation d'un jardin collectif. Lieu d'accueil et d'animation pour adultes et enfants en difficulté
- C.P.A.S. de la Ville de Liège
- C.P.A.S. - A.F. Pirotte architecte
- 1998/2005

5. ANCIEN COUVENT DES FRERES CELLITES - LA LICORNE

- (16ème, 18ème, 19ème)
- Fouilles archéologiques préalables, aménagement, restauration et réaffectation en logements et bureaux, réouverture de l'ancienne rue des Capucins qui ouvrira un accès public depuis la rue Volière vers la cour intérieure de La Licorne et Favechamps.
 - Fonds Wallon du Logement
 - F.W.L. J. Fabry architecte
 - 2001/2010

16

2. FAVECHAMPS

- Gestion d'une friche en espace semi-naturel, aménagement de mares. Restauration, renouvellement et gestion de l'ancien verger (132 arbres d'essences indigènes).
- asbl Favechamps - Plan Communal de Développement de la Nature (Ville de Liège)
- 1993/2005
- Construction d'un rucher pédagogique
- Ville de Liège - SPW projet Biodibap CPAS
- 2014

4. SITE HOSPITALIER AGORA

- Centre hospitalier psychiatrique de Liège
- Démolition de l'ancien hôpital de Volière (1958) et construction d'un nouvel hôpital composé de quatre unités architecturales autour d'un parvis ouvert vers l'extérieur et accessible aux riverains avec un objectif de décloisonnement de la psychiatrie hospitalière.
 - Centre hospitalier psychiatrique de Liège
 - LAPT Université de Liège
 - 1998/2002

6. CHAPELLE SAINT-ROCH en Volière (1558)

- Restauration par phases de la chapelle et de l'orgue de Robustelli, classé patrimoine exceptionnel de Wallonie
- asbl Les amis de la Chapelle Saint-Roch en Volière
- Louis Schockert architecte
- 1995/1997

7. ANCIEN COLLEGE DES JESUITES ANGLAIS (1616)

- Rénovation des parties anciennes et construction d'une extension, réalisation d'un complexe de bureaux destinés aux services décentralisés de la Région wallonne.
- Ministère de la région wallonne. Délégué: Compagnie immobilière de Wallonie
- J. Valentiny et J. Charlier, architectes
- 1997/1999

9. TERRASSES DES MINIMES, BOIS DES MINEURS

- Restauration des Murailles, aménagement de chemins piétonniers et des jardins des Terrasses
- Ville de Liège - Feder - MRW Valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle (phase1)
- Ville de Liège Espaces publics Plantations
- 1999/2001 - 2004/2005

11. ACCES de la TOUR des VIEUX-JONCS

rue du Palais 58-62

- Rénovation des immeubles, aménagement et réalisation de logements et commerces, aménagement d'un accès public vers le site de la tour aux Joncs et des Terrasses des Minimes
- Particulier - Ville de Liège - MRW programme de revitalisation urbaine
- Bruno Albert architecte
- 1995

8. ACCES de la PORTERIE

rue Pierreuse 38

- Rénovation de l'immeuble, Réalisation d'un nouvel accès vers les Terrasses des Minimes, équipements touristiques et d'un logement.
- Ville de Liège - Feder - MRW Valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle (phase2)
- Atelier d'architecture Alain Richard Roland Breucker
- 2004/2005

10. TOUR des VIEUX – JONCS

- Restauration du pavillon de la tour
- Ville de Liège Fondation Roi Baudouin
- 1985-1989
- Valorisation touristique
- Ville de Liège - Feder - MRW Valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle (phase2)
- Atelier d'architecture Alain Richard
- 2009

12. IMPASSE DES URSULINES

- Restauration des ruelles escalières (340 marches)
- Ville de Liège - Feder - MRW Valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle (phase2)
- Ville de Liège Espaces publics Plantations
- 2005

13. MONTAGNE DE BUEREN

- Mise en lumière de l'escalier par fibres optiques
- Ville de Liège - MRW programme de revitalisation urbaine
- Daniel Dethier architecte
- 2000

15. POINT DE VUE DE LA CITADELLE

- Réalisation d'un belvédère, plate-forme d'observation et d'orientation, d'une connection avec le parc saint Léonard et mise en valeur des bastions et courtines de la Citadelle
- Ville de Liège - Feder - MRW Valorisation touristique des Coteaux de la Citadelle (phase2)
- Ville de Liège - Espaces publics Plantations / Bureau d'Etudes Greisch
- 2008/2010

17. PASSERELLE VIVEGNIS

- Passerelle piétonne vers les Coteaux de Vivegnis
- Ville de Liège - Concours d'architecture janvier 2005 portant sur l'aménagement du site Vivegnis
- Atelier d'architecture Alain Richard.
- 2017

14. PARC SAINT-LEONARD

- Création d'un parc urbain, sur 8 hectares, s'étendant des quais de Meuse à la Citadelle.
- Ville de Liège - MRW Espaces verts rénovation urbaine, patrimoine, tourisme
- Arlette Baumans, Aloys Beguin, architectes a.m.
- 1999/2001 - 2004

16. COTEAUX DE VIVEGNIS (Saint-Léonard)

- Aménagement de chemins piétonniers et valorisation des éléments paysagers
- Ville de Liège - MRW Espaces verts et rénovation urbaine.
- Bernard Herbecq, architecte / Ville de Liège - Espaces publics Plantations
- 2007

18. FERME FABRY

- Aménagement de sentiers de liaison avec le Fond des Tawes
- Ville de Liège - MRW Espaces verts
- Ville de Liège Espaces publics Plantations
- 2007/2010